

DEVENIR OFFICIEL

Un officiel manquant par demi-journée de compétition entraîne une amende de 25 euros pour le club.

D'où l'augmentation de la cotisation à ce sujet.

En effet, les règles pour le nombre d'officiels sont les suivantes:

De 1 à 10 nageurs : 1 officiel

De 11 à 20 nageurs : 2 officiels

De 21 à 30 nageurs : 3 officiels

Plus de 30 nageurs : 4 officiels

Sans officiels, pas de compétition

Les officiels sont les personnes qui assurent, bénévolement, une fonction au sein des jurys de compétition.

Ils sont répartis en 4 catégories, selon les fonctions qu'ils sont habilités à occuper:

Officiel C: Chronométrateur

Officiel B: en plus de chronométrateur, juge aux arrivées, aux virages

Starter : en plus d'être officiel B, starter

Officiel A: en plus du B, juge-arbitre

Peut devenir officiel toute personne qui aime s'impliquer pour les jeunes et se rendre utile.

Que faut-il faire pour devenir chronométrateur

- Être en possession d'un chronométrateur (bien évidemment)
- Se présenter au juge-arbitre lors de la réunion du jury, en général une heure avant le début de la compétition
- Participer à cette réunion pendant laquelle le juge-arbitre donne ses consignes
- Participer au test chrono qui sert à voir si les chronométrateurs sont en bon état de marche
- En général, lors de la première compétition, le juge-arbitre vous assignera à un ou plusieurs couloir(s) et vous demandera de prendre les temps en compagnie d'un chronométrateur officiel et de noter les 2 temps sur le programme de la compétition. Après vérification, vous pourrez recopier les temps sur la feuille prévue à cet effet.
- Une fois que vous avez rempli cette feuille, le JA vous posera quelques questions sur ce que vous devez connaître en tant qu'officiel. Si ce test est concluant, il signera la feuille à remettre au secrétaire du club qui vous fera remplir un document de demande de licence auprès de la FFBN. Par la suite, vous recevrez un carnet d'officiel que vous présenterez au juge-arbitre lors de chacune de vos prestations.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Bernard (bparez@gmail.com) ou par tél au +32 (0) 47 66 38.